

Muslima Voyages

SOCIÉTÉ F2ZVOYAGES
Business Center
Immatriculée à DUBAÏ
LICENCE N°45000185

Contact & Informations

Lundi - Jeudi : 09h - 19h
Vendredi : 09h - 12h
contact@muslimavoyages.com

Devis Numéro	DEV-0527
Devis Date	7 novembre 2023
Valable jusqu'à	7 novembre 2023
Total	4 350,00 €

A l'attention de

Hana MERNIZ
maissane.merniz@hotmail.fr

Retrouvez des photos de votre suite en cliquant [ici](#)

Quantité	Détails du séjour	Tarif	Sous Total
1	Hotel MERCURE BARSHA HEIGHTS HOTEL SUITES 8 nuits suite 2 chambres vue ville petits déjeuners inclus 4 adultes + 1 enfant 15 au 23 avril 2024	1 352,70 €	1 352,70 €
1	Vol A/R TURKISH AIRLINES Départ de Lyon le 15 avril 2024 à 10h30, arrivée le 16 avril 2024 à 00h20 à Dubaï (escale 4h15 à Istanbul), Retour le 23 avril 2024 depuis Dubaï à 10h30, arrivée à Lyon le 23 avril 2024 à 18h35 (escale 1h45 à Istanbul).	2 997,30 €	2 997,30 €

Sous Total	4 350,00 €
Tax	0,00 €
Total	4 350,00 €

Taxe de séjour 30 AED par nuit à régler à l'hôtel directement

La réservation devra s'effectuer pendant nos horaires d'ouverture, si le paiement est effectué en dehors de ces horaires l'agence se donne le droit de modifier le montant total en raison des variations du prix et de la disponibilité des vols et des hôtels.

Le passeport doit être valide 6 mois après la date de retour.

Il est important de vérifier vos assurances voyage avant de réserver (soit en contactant votre banque pour vérifier l'assurance de votre carte bancaire soit vous contactez AllianzVoyages directement pour souscrire une assurance complémentaire)

Le règlement de la prestation touristique achetée se fait par carte bancaire ou par prélèvement sur le site internet www.muslimavoyages.com.

À l'inscription, un acompte du prix total du voyage est exigé pour la validité de l'inscription. Le règlement du solde doit intervenir au plus tard 21 jours avant la date de départ.

Le non-paiement d'une des échéances à date autorisera FZZVOYAGES à considérer le voyage comme annulé du fait du client et en conséquence à facturer à ce dernier l'intégralité des frais d'annulation normalement dus à cette date.
